

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Comité Monétaire et Financier National du Congo a tenu sa première session ordinaire au titre de l'année, le 06 mars 2018, dans les locaux de la Direction Nationale de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale, à Brazzaville, sous la présidence de **Madame Ingrid Olga Ghislaine EBOUKA-BABACKAS**, Ministre du Plan, de la Statistique et de l'Intégration Régionale, en présence de Monsieur ABBAS MAHAMAT TOLLI, Gouverneur de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale.

Monsieur Michel DZOMBALA, Directeur National, rapportait les affaires inscrites à l'ordre du jour.

Au cours de cette session, les membres du Comité ont passé en revue les principales évolutions de la situation économique internationale et nationale au cours du quatrième trimestre 2017 ainsi que les perspectives à court terme.

Sur le plan international, le Comité a relevé le raffermissement de la croissance mondiale au quatrième trimestre 2017, sous l'effet : *i)* de la reprise des investissements, en particulier dans les pays avancés, *ii)* du renforcement du commerce international et *iii)* de la remontée des prix de produits de base. En ligne avec cette reprise, le FMI table sur une hausse de la croissance mondiale de **3,9%** en 2018, après **3,7%** en 2017 et **3,2%** en 2016, dans un contexte de remontée des cours du pétrole et d'appréciation du taux de change de l'Euro face au dollar américain.

S'agissant de l'économie congolaise, selon les dernières estimations de la BEAC, la récession s'est poursuivie au terme de l'année 2017, avec un taux de croissance du PIB réel de **-2,0%** (dont **16,2%** du secteur pétrolier et **-6,8%** du secteur hors pétrole), contre **-2,8%** en 2016. Cette atténuation de la récession résulte des contreperformances du secteur hors pétrole, non compensées par l'évolution favorable du secteur pétrolier, porté par la production du champ *Moho-Nord*. L'inflation est ressortie faible, avec un taux de **0,5%**, contre **4,6%** en 2016, du fait du reflux de la demande intérieure.

Sur le plan budgétaire, le Comité a noté un recul du déficit budgétaire global base engagements, hors dons, de **402,5 milliards** en 2016 à **374,7 milliards** en 2017, en raison de l'ajustement budgétaire opéré par le Gouvernement.

Concernant les comptes extérieurs, le Comité a noté une amélioration significative du déficit du compte courant de **66,1%**, pour se situer à **-327,8 milliards**, soit **5,5%** du PIB.

Examinant la situation monétaire, le Comité a noté une baisse de la masse monétaire, traduisant une contraction des avoirs extérieurs nets. En dépit des difficultés conjoncturelles, les banques congolaises ont globalement été résilientes, au regard des ratios fixés par la COBAC.

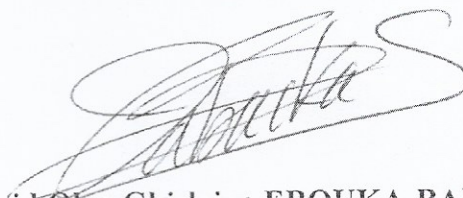
Au niveau du Marché des capitaux, l'activité a été caractérisée par un recours accru des banques aux guichets la Banque centrale et par une faible activité du Trésor Public congolais sur le marché des titres publics à souscription libre.

En ce qui concerne les perspectives macroéconomiques pour l'année 2018, le Comité a relevé sur la base des projections effectuées par la BEAC que le taux de croissance du PIB en termes réel devrait ressortir à 4,0% contre -2,0% en 2017. Ce rebond de la croissance économique serait fortement impulsé par le secteur pétrolier ainsi que par les effets des politiques engagées par le gouvernement pour assainir l'environnement économique national et la gouvernance. Les pressions inflationnistes s'accroîtraient légèrement, mais devraient demeurer en dessous de la norme communautaire de 3,0%, à 1,3% en moyenne annuelle.

Pour terminer, le Comité a adopté les objectifs monétaires et de crédit du Congo pour le deuxième et troisième trimestre 2018 et pris connaissance des décisions des différentes instances de la CEMAC, de la BEAC et de la COBAC./-

Fait à Brazzaville, le 06 mars 2018

Le Président,



Ingrid Olga Ghislaine EBOUKA-BABACKAS